42 Année - N° 3193. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 14 Décembre 1930

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117 C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, - 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Et le Canal ?

Il y a de cela cinquante ans ! oui, un demi siècle ! M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux travaux publics, à la date du 4 décembre 1880, avisait M. Cyprien Chaix, député des Hautes-Alpes de la déposition du projet de loi relatif au Canal de Ventavon,

M. le sénateur de Courtois, toujours à se dévouer pour la région rappelle dans sa lettre au Génie Rural que la chose date du second Empire.

On mit 35 ans à lever des plans ou à les tirer sur la Comète, dix ans à repérer où l'on pourrait donner le premier coup de pioche et le reste à faire croire qu'on travaillait à cette entreprise.

Nous avons eu depuis l'an 1880, exactement 69 ministères, dont le 14M. pour le seul septennat de M. le président Doumergue et le 32e depuis la guerre est en formation.

Je renonce à chiffrer le nombre de ministres, voire de préfets et parlementaires ayant eu cette question dans leur attribution.

Quoiqu'il en soit, il suffirait, dit-on, de deux unités à la Madame Hanau, deux misérables millions pour achever cette œuvre capitale, urgente et transformer en miraculeux domaines, les steppes aux amandiers rabougris qui vont de Vitrolles à Sisteron et plus exactement du Poët à l'embouchure du Buëch et de la Durance.

Là-haut le radieux soleil continue les promesses roulant sur son tapis d'azur, il attend un peu d'eau pour fertiliser cette terre et en faire un jardin des Hespérides Mais les hommes ne comprennent ni ses dons, ni sa patience et pour les punir, chaque jour davantage, il brûle ce sol et en polit les cailloux.

Oui, depuis 50 ans, on n'a pu trouver dans les budgets une bout de crédit pour cette œuvre à la fois économique et morale. Mais depuis 50 ans on vote des subventions pour les ballets de l'Opéra, les chœurs russes, le girls anglaises, les pièces italiennes. Depuis 50 ans on envoie, payés par tous les contribuables de France, des comédiens en mission dans les Amériques, des pitres un peu partout, comme si la vétusté Cécile Sorel et le ridicule et vulgaire Maurice Chevalier réhaussaient le prestige de la Nation.

Depuis 50 ans, on embellit Paris, avec les deniers de tous les citoyens pour en faire le rendez-vous ou le dépotoir de tous les métèques de l'Univers. Depuis 50 ans on a gaspillé des milliers de milliards, sans en distraire quelques millions pour notre canal.

A vrai dire, on aurait tort de se gêner, l'électeur ne proteste pas, il courbe l'échine, paie en faisant mine de ronchonner quand il se voit tondu et déçu.

Le monstrueux en l'affaire apparait dans la cité qui tant couta de millions s'édifier et dont les bâtiments vides, inutilisés dressent un défi cruel au bon sens et au canal qui devait passer dans leur voisinage

On n'imagine pas telle ironie des choses et telle inertie des gens.

Les montagnes faute de moyens de culture sont abandonnées, des richesses demeurent improductives, la ruine croule sur des terres en friche, qu'importe ; nous possédons des autos, des dancings, nous logeons par centaines les banquiers dans les prisons confortables, nous sommes le pays du progrès et des réalisations, à rebours.

Périssent et crève de faim les paysans nourriciers du peuple, pourvu que sur tous les boulevards parisiens s'alignent les orgueilleuses et trompeuses facades des palais de l'argent.

Que diable un pays est riche par le nombre de ses spéculateurs voués à Cayenne et non par la masse de ses honnêtes travailleurs ! Il ne s'agit plus de manger du pur froment mais de s'enrichir à l'aventure ; les projets vitaux passent après ceux de la parade et de la jouissauce

Je vous l'assure, nous devenons des civilisés ? que les sauvages, bien mieux éduqués, ne tarderont pas à dévorer.

Et que représentent nos magnifiques Alpes si loin de Babylone, et quelle vétille que ce canal de Ventavon ? Parlez-moi des trente millions pour les sports, de cinquante pour le centenaire de l'invention de la pensée libératrice, de dix pour la réception d'un roi ; que voilà des applications d'une extrême utilité ! Mais un canal qui vaudrait une fortune chaque année. qui ajouterait un apport sérieux à notre agriculture ; un canal capable de nous donner un jardin des Hespérides, y pensez-vous à notre époque ?

Allez donc au Maroc, mes amis, là-bas on aménage à coups de millions, cela donne grand air ; il faut montrer notre puissance civilisatrice à des gens qui ne nous ont pas attendus pour vivre selon leurs traditions et leurs besoins.

Vous ne voudriez tout de même pas que l'on s'occupa de la sorte de la Métropole ! Qui donc saurait dans le monde les bienfaits de ce méchant canal de Ventavon et, après tout, les montagnards délaissés sont-ils des Français dignes d'attention autant que les noirs d'Afrique ou les jaunes annamites !

Et oui, nous en sommes-là. Touvez, si le pouvez des arguments contre ces réflexions et si vous les trouvez justes, comme de raison prenez les moyens catégoriques de ne plus vous laisser berner ; si vous payez, exigez qu'on vous en donne pour votre argent, ou bien refusez de payer et vous aurez... le canal de Ventavon.

Cinquante ans de comédie deviennent, en effet, une singulière farce ; si elle vous amuse, tant pis pour vous et tant mieux pour ceux qui se moquent de vous.

EMILE ROUX-PARASSAC.

Le Canal de Ventavon

Nos lecteurs se souviennent qu'à la la demande de notre Conseiller général, M. Pierre de Courtois, Sénateur, Président du Conseil général des Basses-Alpes, avait fait une intervention très pressante au Ministère de l'Agriculture en faveur d'une subvention complémentaire à accorder au Canal de Ventavon en vue de l'achèvement des travaux.

On trouvera ci-dessous la réponse que le Ministre de l'Agriculture vient d'adresser à notre distingué sénateur.

Nul doute qu'aprés l'avis favorable que ne manqueront pas de donner les conseils techniques auxquels l'affaire est actuellement soumise le Ministre ne fasse droit aux légitimes revendications formulées par M. Pierre de Courtois et le citoyen Galici.

Il est de toute justice en effet que la somme de deux millions nécessaires à l'achèvement des travaux de ce Canal d'arrosage soit prélevée sur les 6 milliards réservés à l'agriculture dans le plan d'équipement national actuellement soumis à l'examen au Parlement.

Au nom des populations intéressées nous adressons à M. Pierre de Courtois et au citoyen Galici, nos plus sincères félicitations et nos meilleurs remerciements pour leur dévouement à la cause de nos chères Alpes et à celle de tous nos conciloyens.

La Rédaction.

Paris, le 29 novembre 1930.

Monsieur le Sénateur et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande qui m'a été présentée en vue d'obtenir une subvention complémentaire de l'Etat pour l'achèvement du canal de Ventavon.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que cette affaire est soumise actuellement à l'examen des conseils techniques institués auprès de mon département.

En tout état de cause vous pouvez être assuré que votre intervention, dont je prends bonne note, ne sera pas perdue de vue.

Veuillez agréer, M. le Sénateur et cher collègue l'assurance de ma haute considération.

signé : Le Ministre de l'Agriculture.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine la publication de communiqués qui ne peuvent trouver place dans ce numéro.

Réunion générale des Anciens Combattants. — Faisant suite à la réunion générale des mutilés, les membres de l'Amicale des Anciens Combattants de Sisteron se réunissaient dans une salle de la mairie dimanche dernier.

A 2 heures précises, M. Lieutier, président, ouvre la séance et en un long rapport retrace le chemin parcouru par l'Amicale depuis sa fondation jusqu'à ce jour, il énumère les résultats obtenus et annonce 300 A. C. cotisants sur 340 inscrits titulaires de la carte verte, et dit qu'un excédent de recettes s'élevant à 1500 francs figure en caisse du trésorier.

Le président fait ensuite connaitre que l'Amicale des Mutilés, dans sa réunion générale du 30 novembre a admis l'adhésion, dans son sein, de tous les membres figurant à l'effectif des A. C. aux conditions générales des droits d'entrée en vigueur soit 3 fr. d'inscription et 5 fr. de cotisation. En conséquence le président met aux voix l'adhésion des A. C. à l'Amicale des Mutilés de la guerre. Dans un ensemble parfait toutes les mains se lèvent, elles indiquent, en ce geste spontané, que le cœur des A. C. vibre à l'unisson avec celui des victimes de la guerre des Veuves et des orphelins. M. Lieutier remercie l'assemblée et termine son discours en disant que si les A. C. ont été au front les soldats de la Justice et de la Liberté ils sont dans la paix les serviteurs d'une République pacifique et travailleuse pour le plus grand bien de l'humanité. Cette finale permet au camarade Laurent de déposer un vœu déclarant que les anciens combattants sont unanimement attachés à la paix et demandent aux Pouvoirs de persévérer dans cette voie. Ce vœu mis aux voix est adopté à l'unanimité.

M. Colomb, président de l'Amicale des Mutilés, prend ensuite la parole et fait connaitre aux A. C, titulaires de la carte les conditions avantageuses qui leurs sont consenties par l'Office du Combattant concernant les prêts d'argent à un taux très réduit. Ces détails intéressent vivement l'auditoire dont quelques membres demandent des explications au président Colomb qui y répond judicieusement.

La séance est ensuite levée au milieu d'une satisfaction générale.

* * *

Les membres de l'Amicale des A. C. en retard pour le paiement de leur cotisation de 1930 sont priés de la verser dans le plus bref délai, au cas contraire leur cotisation sera encaissée par la poste frais à leur charge.

* * *

Les membres du Conseil d'administration de cette importante association qui a pour titre ; *Amicale des Mutilés, Anciens Combattants, Réformés Veuves, orphelins et Ascendants de la Guerre*, s'est réuni jeudi soir et a constitué son bureau de la manière suivante : Président, A. Colomb ; vice-présidents, Elie Julien, Pascal Lieutier ; trésorier général, Marcel Delaye, adjoint, Marius Siard ; secrétaire général : Colombon Maxime, adjoint, F. Imbert.

Hôpital-Hospice. — Le projet d'aménagement de l'ancienne caserne de gendarmerie pour l'installation de l'Hôtel des Postes est déposé à l'économat de l'Hôpital-Hospice.

Les entrepreneurs qui désirent soumissionner pour l'exécution des travaux à l'entreprise dont le montant s'élève à la somme de 106.139 fr. peuvent en prendre connaissance tous les jours de 14 à 16 h. jusqu'au 20 décembre 1930.

On demande : Voyageur connaissant droguerie et introduit auprès clientèle des Basses-Alpes et Alpes-Maritimes.

S'adresser bureau du Journal.

Réunion mutualiste. — Les sociétaires de l'Union Mutuelle des femmes de Sisteron sont informées qu'une assemblée générale de la Société aura lieu demain dimanche à 14 h. à la mairie. Objet : Assurances Sociales.

En raison de l'importance de cette réunion, tous les membres de la Société sont instamment priées d'y assister.

LE MATHISME *La 6 chevaux P Y MATHIS qui étonna l'Amérique, est exposée et peut être essayée chez le Concessionnaire régional Francis* JOURDAN, *avenue de la Gare*, GARAGE MODERNE.

Hymenée. — A l'occasion du mariage de M. Seyvet Edouard de Grenoble et de Mademoiselle Tarquin Irène, de Sisteron, il a été versé entre les mains de l'officier de l'état-civil la somme de 80 fr 15 à répartir par moitié entre la Société du Sou des écoles laïques et la Société des mutilés de Sisteron.

Nos remerciements et meilleurs vœux aux jeunes époux.

Avis de la Mairie — M. Maurel Joseph, Désiré, né le 30 août 1885, domicilié précédemment à la Marquise, près Sisteron dont l'adresse actuelle est inconnue, est prié de se présenter au Secrétariat de la Mairie pour lui tirer un titre de pension.

© VILLE DE SISTERON

?

Danseuses, Danseurs, retenez cette date

Dimanche 21 Novembre.

AVIS. — *Les fils* ETIENNE, *de la grande pépinière Ste-Marthe de Marseille feront le jour de la foire de Sisteron du 15 décembre prochain, une exposition d'arbres fruitiers variés et vignes de tous plants,*

Pour les commandes s'adresser à M. Gabriel DELAYE à Sisteron.

Variétés-Théâtre. — Mercredi 17 décembre, gala d'opérette avec la *Tournée Verd'This*

Les Cloches de Corneville

opérette en 3 actes, musique de Planquette, jouée par une troupe de 1· ordre. Ce titre prestigieux aura le don d'attirer tous le amateurs ; il n'y a pas en effet d'ouvrage plus populaire et c'est encore une belle soirée en perspective.

Location à partir de Mardi.

Casino-Théâtre. — C'est Jeudi 18 décembre, que les *Tournées Victor Gilbert* présentent le super succès de rire

Je m'occupe de ta Femme

ou la (Petite femme de mon Député)

est une piece à la fantaisie échevelée Des situations d'une drôlerie irrisistible, un texte vif, alerte, spirituel, une amusante critique de nos élus qui en riront eux-mêmes. Voilà ce que l'on trouve réuni dans ce vaudeville en 3 actes.

Ciné-Scout. — Dimanche, matinée et soirée. Jeudi, matinée.

L'aventurier, avec Jean Angelo.

CINÉMA - CASINO

Programme sensationnel

Samedi en soirée, Dimanche, matinée et soirée :

Eclair-Journal, *Actualités Mondiales*

La gr... r... ande affaire

comédie sportive

Le super film de *Charlie Chaplin,*

— **Le Cirque**

la dernière œuvre du réputé artiste qui a battu tous les records cinématographiques dans le monde entier.

La semaine prochaine :

Douglas Fairbanks, dans

Le Gaucho,

— Orchestre symphonique. —

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir et demain en matinée et soirée

— *Un programme de 1er ordre* —

Actualités Sportives

Le Monstre d'Acier

drame

Le film à grand succès :

Le Danseur de Jazz

Peau noire - Ame blanche

comédie dramatique avec la grande vedette Conchita Piquer.

La semaine prochaine :

La marche nuptiale.

Prix ordinaire des places

Etat-Civil

du 5 au 12 décembre

NAISSANCE

Georges, Gustave, Julien Badet, rue du Glissoir.

Marcienne, Malvina Costa, rue Notre-Dame.

MARIAGES.

Edouard, Eugène Seyvet loueur d'automobiles à Grenoble et Irène, Elisa, Pauline Tarquin, sans profession à Sisteron.

Etude de Me Jean ESMIEU, notaire à Sisteron

VENTE VOLONTAIRE

au plus offrant et dernier enchérisseur

Le DIMANCHE dix-huit Janvier mil-neuf cent-trente-un **à 14 heures en l'étude et par le ministère de Me ESMIEU, notaire à Sisteron**

EN UN SEUL LOT

d'un

DOMAINE RURAL

sis en majeure partie sur le territoire de la commune d'**ENTREPIERRES** et pour le surplus sur celle de **VILHOSC**, connu sous le nom de **campagne de la Colette,** comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et diverses parcelles en nature de labour, prés, bois taillis et vague d'une contenance approximative de vingt hectares.

Entrée en jouissance au 31 Mars 1931.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges les enchères seront reçues sur la mise à prix de **Trente mille francs, ci.** . **30.000 fr.**

Pour visiter et pour tous renseignements s'adresser au propriétaire Monsieur Louis ESCLANGON, à la Colette, **Entrepierres,** ou au notaire.

Possibilité de traiter à l'amiable

J. ESMIEU.

Etudes de Me Charles OLIVE, avoué à GAP, rue Carnot, et de Me PAUCHON, notaire à CLARET.

VENTE

aux

Encheres Publiques

de

BESTIAUX, MATÉRIEL AGRICOLE ET MEUBLES

Le Vendredi 19 Décembre mil-neuf-cent-trente, à **UNE** heure **de l'après-midi à la PROPRIÉTÉ AUGIER,** sise au quartier de **Fomtberge** à **CLARET,** il sera procédé par le ministère de Me **Pauchon,** notaire à **Claret,** à la Vente aux Enchères publiques de :

Un troupeau de 50 brebis,

Un cheval,

Deux porcs gras,

Une laie,

Matériel Agricole comprenant notamment : *Une Charrue Brabant, un Ventilateur, une Charrette, Harnais, outils divers.*

Meubles meublants, comprenant notamment ; *Mobilier de chambre, plusieurs lits complets mobilier de salle à manger, tables, chaises poële, vaiselle, etc..*

Objets divers.

La vente aura lieu au comptant Il sera perçu 15 p. 100 en sus

Pour extrait : C. OLIVE.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Chemin Vicinal ordinaire N° 6, de RIBIERS à MISON

COMMUNE DE MISON

Purge d'Hypothèques

— AVIS —

Par acte administratif reçu le 22 octobre 1928 par M. le Maire de Mison, à cet effet délégué, enregistré, les propriétaires dénommés dans le tableau ci-après, ont cédé à la commune de Mison pour la construction du chemin vicinal ordinaire N· 6, entre le pont du Buech et la Route Nationale N· 93 pour les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

N· d'ordre	NOM et PRENOMS des propriétaires	Domicile	Désign. cadastrales			NATURE des terrains	Contenance en ares		Prix Stipulé		Imdemnités Spéciales		TOTAL par propriét.
			section	numéro	lieux dits		par parcelle	par propriét.	par m2	par propriét.	Causes d'augmenta.	Montant de l'augmentation	
	LIAUTAUD Jules Bienvenu GREGOIRE Marie, épouse Liautaud	Mison	C	248	La Plaine	labour		310 m2	0.60	186.00			
				249	—	—		422	0.65	274.30			
				282	—	—		392	1.00	392.00			
				291	—	—		867	1.00	867.00			
					—	jardin		150	5 50	825 00			
				287	—	pré		442	1.00	442.00			
				200	—	labour		675	0 80	540 00			
				235	—	taillis		537	0.30	161.10			
				303	—	labour		3.757	0.35	1314.95			
				376	La Combe	vague		1.776	0 30	532.80			
				375	—	—		30	0.60	18.00			
				379	—	—		391	0.30	117.30			
				546	Causse de Maille	taillis		641	0.30	192.30			
				493	Maugrach	—		395	0.35	138.25			
								10.785 m2		6001.00			6001 f. 00

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à la commune seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant aux vendeurs.

Fait à Digne, le 29 Novembre 1930.

Le Préfet des Basses-Alpes, A. JOUVE.

© VILLE DE SISTERON

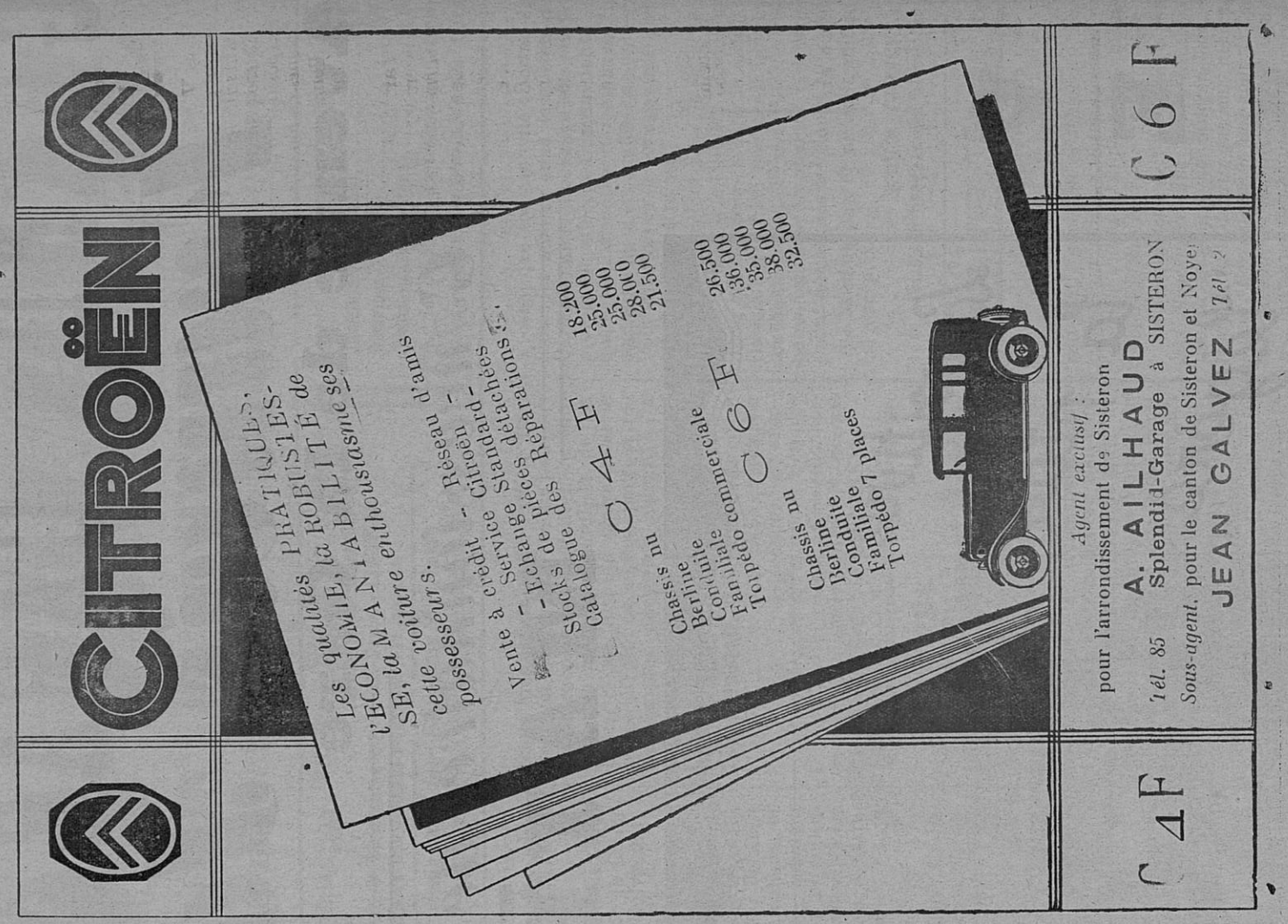

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

5.000 PHONOS pour rien

P — PIN
M — RIE
SE — — E
F — L — X
L — — I —

distribus aux lecteurs trouvant la solution de ce concours et se conformant à nos conditions. Reconstituez cinq prénoms. En prenant la première lettre du premier, la deuxième du deuxième et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième lettre, vous trouverez une ville de France. Laquelle ?. Découpez le bon et adressez le directement à ARYA, 22, rue des Quatre Frères-Peignot Paris 15e). Joindre enveloppe timbrée à 0 f. 50 portant votre adresse.

BANQUE DES ALPES
Société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon (Ste-Catherine) Veynes Seyne-les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts

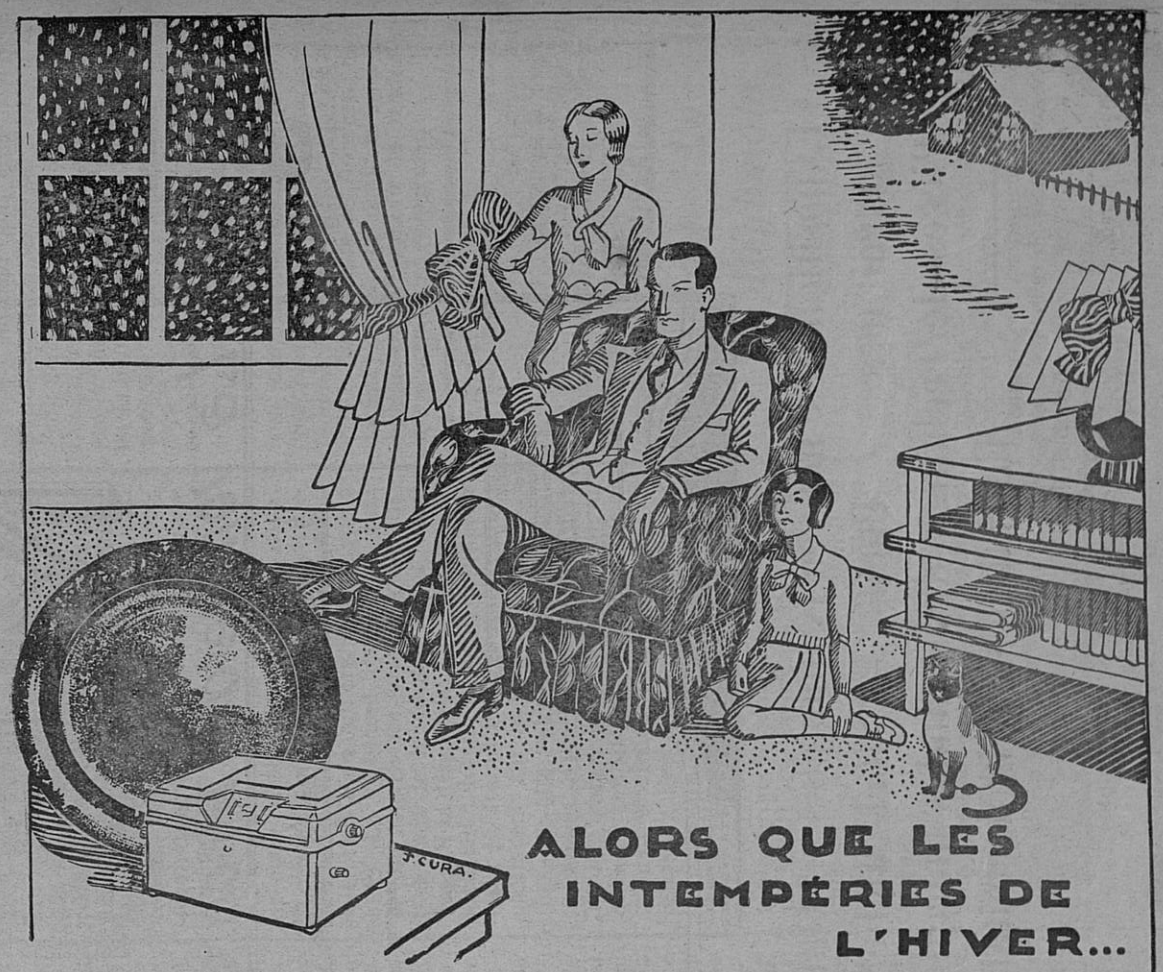

ALORS QUE LES INTEMPÉRIES DE L'HIVER...
vous obligent à rester à la maison, votre poste PHILIPS vous permettra d'écouter bien à l'aise les dernières nouvelles et la musique de votre choix.

Tous les postes "PHILIPS" sont équipés avec les lampes MINIWATT de la série merveilleuse.

Essayez-le...
"Audition vaut Possession"
POSTE : N° 2531
HAUT-PARLEUR : N° 2007
(Prix imposés suivant tarif)

PHILIPS

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques - Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON